L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 4 SEPTEMBRE.

France.

[illegible] empruntons les paragraphes suivants à nos derniers journaux français qui vont jusqu'au 17 août :

[illegible] nouvelles qui nous parviennent des [illegible] sont des plus satisfaisantes. [illegible] la garde nationale mobile se rend [illegible] et s'exerce au maniement des [illegible]. Elle est animée des sentimens les plus patriotiques, et s'apprête à entrer en [illegible] pour la défense du territoire.

Des détachemens de marins-canonniers [illegible] port de Toulon viennent d'arriver à Paris et de commencer immédiatement [illegible] service. Les marins exécutent dans [illegible] forts qu'ils occupent des travaux bien [illegible] qui seront très utiles pour la défense.

Les forts détachés qui entourent la capitale peuvent croiser leurs feux, battre [illegible] la campagne et empêcher l'ennemi [illegible] s'approcher. On attend d'un moment à [illegible] les compagnies des autres ports, [illegible] forment un corps de canonniers d'une grande importance dans les circonstances actuelles.

[illegible] régiment des marins et douaniets de [illegible] est arrivé hier au soir à Paris, [illegible] traversé toute la ligne des Boulevards [illegible] s'est rendu aux Invalides, où il est provisoirement caserné.

[illegible] foule immense a suivi ce brave régiment en chantant la *Marseillaise*, et le [illegible] des *Girondins*. Sur le passage du régiment girondin, des applaudissements [illegible] ont nombreux et sympathiques.

On envoie de Rastadt au *Journal de* [illegible] le chiffre des pertes des Allemands dans les trois premières batailles :

La perte des Allemands à Wissembourg [illegible] élevée à 7,000 hommes environ, à Wœrth à 15 ou 16,000, et à Sarrebruck à [illegible] 9,000; total 31 ou 32,000 blessés [illegible].

Ces chiffres ne sont pas tout-à-fait à la [illegible] de ceux qu'ont imprimés plusieurs [illegible], mais tels qu'ils sont ils témoignent de la prodigieuse défense des Français accablés par des forces énormes; la [illegible] de Wissembourg notamment indique une résistance désespérée. Les Français étaient en tout dix milles.

On nous écrit de Bruxelles, le 13 août :

Voici plusieurs faits que je veux vous signaler. Il se fait ici une contrebande de lettres dont vous pouvez difficilement vous [illegible] une idée. Ceci demande explication. [illegible] n'y a plus de poste directe entre la France et l'Allemagne, tous les Allemands de Paris, principalement les banquiers et autres,—et il y en a beaucoup,—[illegible] des correspondants à Bruxelles, et [illegible] lettres sont envoyées en Allemagne [illegible] perte de temps par Cologne et la [illegible] de Berlin n'est pas des moins heureuses [illegible] aux avis télégraphiques, ils vont [illegible]. On sait parfaitement ici que M. de Bismark est très exactement renseigné [illegible] heure, de tout ce qui se passe à [illegible]. Soyez assurés qu'il y a immensément [illegible] qu'ils y entretiennent le désordre. Le remède, je ne me charge pas de [illegible] l'indiquer; mais demandez à l'Angleterre ce que c'est que *Fallen bill* ?? Si [illegible] fausse générosité, non [illegible] dupes, vis-à-vis de gens qui brûlent, pillent et ravagent; vis-à-vis des héritiers de ces brigands du moyen âge qui s'appelaient les *Northman*, *hommes du Nord*, [illegible] s'appellent aujourd'hui les Prussiens.

UNE PRÉVISION.—On écrit de Berlin à l'*[illegible]*, journal belge, avant les batailles autour de Metz :

A l'heure où vous recevrez cette lettre, les Prussiens seront probablement à Nancy, et ce qui est plus grave, entre la capitale de la Lorraine et Pont-à-Mousson. Si [illegible] l'armée française ne risque pas son [illegible] effort, il se peut qu'elle ne descend [illegible] livrer une formidable bataille, elle [illegible] risque de voir, au bout de deux jours, [illegible] communications coupées avec Paris [illegible] de Moltke, qui commence à se démasquer, est redoutable.

[illegible] annales de la guerre ne connaissent [illegible] semblable. Chercher à envelopper [illegible] armée de 225,000 hommes! [illegible] cette idée immense est-elle vraie? Exposée, il y a quelques jours, elle [illegible] fait sourire. Aujourd'hui, elle [illegible] elle s'exécute, quelque vingt-quatre heures encore, et elle devient fait.

Il reste donc, à partir d'un temps prochain, deux issues à l'armée de Bazaine: ou elle se hâtera de retraiter sur Châlons, abandonnant Metz et Thionville, les deux seuls remparts qui restent à la France au nord-ouest, ou elle fera dans la bataille [illegible] elle acceptera des tentatives suivies [illegible] pour faire une trouée dans l'aile gauche que commande le prince royal et [illegible] au nouveau désastre [illegible] Wissembourg, si elle se résignait à ce dernier parti, et si elle était refoulée, il [illegible] n'aurait pour refuge que le Nord.

[illegible] attendre la moindre [illegible] indiqué par le correspondant [illegible] bon ou mauvais.

LA TERREUR PRUSSIENNE.

Le prince royal de Prusse vient d'adresser au peuple français une proclamation [illegible] laquelle il leur fait les plus séduisantes promesses.

La Prusse, déclare le fils de Guillaume, fait la guerre à l'empereur et non pas au peuple de France. Le peuple n'a rien à craindre. Les généraux prussiens ont l'intention de rétablir immédiatement les lignes de communications qui ont été [illegible] et détruites par les mouvements des armées, afin que l'industrie et le commerce puissent reprendre leur marche. On désire que tous les fonctionnaires français restent à leurs postes pour sauvegarder la société.

Le prince ajoute que les troupes allemandes ne prendront pour leur usage que [illegible] que les Français paisibles auront [illegible] besoin.

Cette proclamation n'est qu'un tissu de mensonges. Le seul but est sans doute de tromper l'opinion publique en Europe. [illegible] sont là pour donner un éclatant démenti au général prussien. Voici ce que rapportent les dernières dépêches :

Le nord et le prince royal sont en marche sur Paris par les vallées de l'Aube et de la Marne. Leurs troupes se livrent au pillage et commettent des atrocités sans nom à mesure qu'elles avancent. Les Hessois se sont remarquer par leur brutalité traditionnelle et leurs habitudes de pillage.

La ville de Saint Avold n'ayant pu, par suite de l'épuisement total de ses ressources, fournir les rations, les fourrages et l'argent demandés par les Prussiens, elle a été livrée au pillage pendant une heure. Les habitants ont subi des traitements barbares.

Le maire de Rheims a reçu mercredi une proclamation prussienne, qui menace de la peine de mort tous les citoyens qui, [illegible] entraînés à l'armée, commettront des actes d'hostilité contre les Prussiens.

Les saisies d'armes à Paris.

Le journal le *Figaro* rend compte en ces termes de la saisie de deux caisses d'armes :

Nous venons de voir les armes saisies rues Poissonnière, d'Argout et d'Aboukir. Il nous pouvons donner à l'égard de cet événement les détails les plus précis.

Dans l'après-midi, vers trois heures, un homme passant dans la rue Poissonnière paraissait succomber sous le poids d'une boîte, semblable à une boîte à chapeau qu'il tenait par la poignée. La foule le regardait avec une certaine curiosité. Un agent de police s'approcha, lui demanda ce qu'il portait, et, sur son hésitation à répondre, lui mit la main au collet.

Mais l'homme, jeune et vigoureux, se dégagea d'un mouvement brusque, et, laissant là son fardeau, parvint à s'échapper. Un boulanger s'élança aussitôt sur ses traces; [illegible] sa résistance et l'horrible morsure [illegible] le boulanger à la joue, parvint à le [illegible] jusqu'à l'arrivée des agents qui [illegible] au poste du boulevard [illegible] Nouvelle où la boîte suspecte avait [illegible] déposée.

On l'ouvrit en présence du porteur, et [illegible] trouva douze poignards, douze revolvers et six cents cartouches. Interrogé, le porteur de la boîte se nomma Langlois, [illegible] âgé de vingt-trois ans et habitant [illegible] à vide.

Pendant cet interrogatoire, M. Fouquetot, officier de paix, remarqua qu'un individu qui se tenait introduit furtivement dans le poste, prenait le nom de l'homme arrêté. Il lui demanda qui il était et ce qu'il faisait là.

Vous prenez le nom de cet homme? lui dit-il. Êtes-vous donc journaliste? Dans ce cas, je vais vous faire donner quatre soldats à votre ré[illegible].

Sur le refus de l'individu de répondre, M. Fouquetot donna l'ordre de l'arrêter, et il apprit qu'il avait affaire à un [illegible] valet de chambre sans place depuis trois mois.

C'est tout ce qu'il put en tirer. Il était [illegible] avec le premier prisonnier, vers le dépôt de la Préfecture, puis, ayant [illegible] par plusieurs personnes [illegible] d'autres armes dans le quartier, [illegible] ses agents en [illegible] avec mission de battre ces lieux.

Peu d'instants après, dans la cour d'une maison rue d'Argout, on trouvait une seconde caisse d'armes, et, au moment où un individu, un individu dit que cette caisse sortait de la maison qu'il habitait, rue d'Aboukir, 37, et qu'il devait y en avoir encore d'autres.

En effet, M. Fouquetot découvrit bientôt, dans une chambre de cette maison habitée par un locataire absent, une troisième caisse remplie, comme les deux autres, de poignards et de revolvers.

Ces revolvers sont de fabrication belge, et semblent avoir été faits pour l'importation. Ils sont à six coups et du calibre de ceux de la cavalerie. Quant aux poignards, c'est une arme des plus terribles dans une main vigoureuse, et il est facile de voir qu'ils ont été fabriqués par des ouvriers habiles et experts.

La lame, triangulaire, longue de 23 centimètres, est épaisse d'un centimètre et demi environ. Elle ne fait qu'un avec la poignée, qui est ronde, dépolie, et avec une dépression à la garde, afin de mieux tenir à la main. Le pommeau est percé d'un trou destiné à recevoir une lanière s'enroulant autour du poignet.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

LA POUDRE LABOZÉ est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce médicament réussit là où tous les autres échouent; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Labozé est placée, depuis longtemps, au premier rang des médicaments indispensables dans les pays chauds.

A vendre dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôts : chez Ball, Lyon & Co., 40 et 42, rue du Camp; Ducongé, 30, rue de Chartres et A. Gaillo, pharmacien, 28, rue Royale.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $55. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

Les Belges en France.

—La lettre suivante est adressée au *Journal de France* :

"Rouen, le 10 août 1870.

"Monsieur,

"Le *Siècle* insère aujourd'hui dans ses colonnes la lettre suivante :

"Belges habitant la France!

"Le sang français coule à la frontière. Nous qui jouissons dans ce pays, qui est pour nous une seconde patrie, de tous les avantages dont jouissent les Français eux-mêmes, pourquoi resterions-nous comme spectateurs inutiles d'une lutte aussi héroïque que légitime?

"La Belgique doit à la France cette indépendance dont elle est si fière; au nom de l'honneur et de la reconnaissance pour ce peuple si brave et si généreux, ne devons-nous pas faire le sacrifice que nous lui devons en frères? Demandons-lui à partager ses périls et aussi sa gloire et de battre et de réduire à la raison un peuple ambitieux et usurpateur; supplions le gouvernement français de nous laisser faire partie (comme ses propres sujets) de l'armée active de la garde mobile et de la garde nationale dans les mêmes conditions que les Français.

"Belges, reconnaissants envers ce noble peuple français, ne faisons qu'un avec lui, rangeons-nous dans ses rangs, combattons avec fierté et gloire et que des cœurs sorte ce cri: 'Vive à tout jamais la France!'

"F. LEIVYN,
"*Horticulteur*.

"Saint Acheul-les-Amiens, le 7 août 1870."

"Cette lettre est l'expression sincère des sentiments de tous les Belges résidant en France, et il serait à désirer que le gouvernement français accueillît cette demande; pas un de nous ne refuserait. Pour mon compte personnel, je demande comme une faveur à être incorporé dans la garde nationale sédentaire.

"J'ose espérer, Monsieur, que par l'insertion de cette lettre dans votre journal, j'obtiendrai plus facilement la faveur que je demande.

"Dans cette opinion, agréez, etc.

"Edmond LAROSE, Belge."

LES HOMMES ET LES ARMES.—Nous lisons dans le *Journal du Havre* :

C'est donc avec une satisfaction profonde que nous voyons le pays, un moment accablé par des infortunes immérités, relever fièrement la tête. De toutes parts la défense s'organise; les levées décrétées par la Chambre s'opèrent énergiquement; les armements se font avec activité. Encore quelques jours, et nous serons prêts; la France aura 1,500,000 hommes sous les armes, dont 250,000 anciens soldats de 25 à 35 ans. Il reste, assure-t-on, dans les arsenaux, assez de fusils à tabatière pour la garde mobile.

Il sera donc possible, avant un mois, si d'ici là nous n'avons pas remporté de victoire décisive, d'opposer à chaque corps ennemi deux corps français bien armés, sur notre territoire, et lutter, à notre tour, deux contre un.

Pour ce qui concerne notre armement, il résulte, dit-on, des explications fournies par M. le ministre président le conseil à la commission chargée de la loi sur la garde nationale, que nos arsenaux, pièces justificatives en main, contiennent :

"Onze cent mille chassepots, deux cent soixante-dix mille fusils transformés, à tabatière, et soixante dix mille carabines Minié."

On achète, à l'heure qu'il est, deux ou trois cent mille Remington, en Angleterre, et un journal prétend, mais nous doutons de l'authenticité de cette nouvelle, que deux cent mille chassepots sont arrivés il y a deux jours à Calais, venant également d'Angleterre.

Le *Figaro* a publié la chanson de Béranger, si admirable de patriotisme: "*Un [illegible] Gaulois et Francs!*" Voici, dans l'une des plus belles odes de ce grand poète, un couplet qu'on dirait écrit d'hier :

[illegible]

Est-ce assez grand et assez en situation!

EDUCATION [illegible].—Ceux qui veulent entrer en arrangement pour obtenir, dans le plus court délai possible, une éducation qui les indemnise et les enrichisse, feront bien de s'adresser sans délai au Collège Commercial de Dolbear, Nos. 164 et 166, rue du Canal. Cours commercial entier pour $115 seulement.

PIANOS, MUSIQUE.—Pour avoir un bon piano, il faut le choisir dans un magasin où l'on trouve de divers facteurs, soit américains, soit européens, et en essayer plusieurs. Alors on est sûr de ne pas se tromper pour le son. Le magasin de M. Louis Grunewald étant le plus vaste et le mieux fourni, est celui qui offre le plus de garanties pour les qualités d'un piano. On y voit aussi des instruments venant des plus célèbres fabriques, beaucoup de Steinway, de Knabe et de Pleyel, et plusieurs orgues de Mason et Hamlin. Quant à la musique, on trouve chez M. Grunewald toutes les compositions dignes d'être connues. Nous n'avons jamais vu nulle part une plus riche collection de cahiers de tout genre, depuis la plus humble ritournelle jusqu'au morceau le plus noble de la musique classique, c'est-à-dire depuis Musard jusqu'à Beethoven.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.—On trouvera plus loin un avis annonçant la dissolution de la maison de commerce F. G. Barrière & Co., et la formation d'une autre société pour le commerce des marchandises sèches en gros et en détail, sous la raison F. G. & C. W. Barrière. M. Geo. W. Babcock, ex-associé, est chargé de la liquidation de la nouvelle maison, au sujet de laquelle nous répéterons ce que nous avons dit sur celui de l'ancienne qu'en possession de la confiance publique elle sans la conserver. Voyez l'avis.

TAPIS, NATTES, ETC.—La maison Elkin & Co., 168 Canal, est une des plus honorablement connues dans le commerce de notre ville. Son assortiment de tapis, nattes, toile cirée, stores, rideaux, etc., est à la fois riche et varié. Tous les articles dont il se compose se recommandent par l'élégance et le bon goût. Le soin scrupuleux que MM. Elkin & Co. mettent à n'importer que des marchandises de choix nous explique la vogue constante dont leur beau magasin est l'objet. Ajoutons que leurs prix sont toujours très modérés. M. H. R. Bonneval, dont on connaît l'urbanité, est chargé de recevoir la clientèle créole et française.

MARCHANDISES NOUVELLES.—La maison W. Daupian, rue du Canal 150, vient encore de recevoir un nouvel envoi de marchandises qui fait de son stock un stock des plus frais et des plus élégants, et aussi un des stocks les plus complets de la ville. Les dames sont invitées à aller visiter ces marchandises qui sont offertes aux marchands de la ville et de la campagne aux conditions les plus libérales.

FABRIQUE DE CANDI.—La grande manufacture de candi, de MM. Norman et Reiss, rue Vieille-Levée, Nos. 121 et 123, continue à justifier la réputation qu'elle s'est acquise par l'excellence de ses produits. Les acheteurs y trouveront tous les articles qui rentrent dans le commerce de confiserie de fabrique locale ou d'importation. Aussi, appelons-nous sur l'annonce de cette maison, l'attention des confiseurs, grocers, et débitants de soda de la ville et de la campagne.

MACHINES À COUDRE DE GROVER & BAKER.—La supériorité de ces excellentes machines a été reconnue après les épreuves les plus sérieuses par les juris des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, et qui ont accordé à ces machines les premiers prix. Nous en avons vu fonctionner dans plusieurs familles et nous pouvons attester qu'elles fonctionnent très bien sans se déranger; aussi les personnes qui en ont fait l'acquisition sont elles généralement satisfaites. Bureau, 182 rue du Canal.

NOUVELLE MACHINE À COUDRE DE SINGER.—Cette machine pour famille continue à jouir d'une vogue justement méritée dans tous les Etats de l'Union et on la trouve dans les salons des familles riches comme dans la chambre des modestes ménagères. Le grand nombre de ventes que font les agents de la compagnie atteste la supériorité de cette machine. Les agents à la Nouvelle-Orléans sont Wm E. Cooper & Co., 7 rue du Camp.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de Willcox & Gibbs, que les poëtes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 de la rue du Canal.—☞

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier prix destiné à la meilleure machine pour familles.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'on ont faite mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de WILLCOX & GIBBS." ☞

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 1 sept. 1870.

Arrivé hier 152 bœufs du Texas, 104 veaux et veaux d'un an.

Vendu 178 bœufs du Texas, 78 veaux et veaux d'un an, 15 cochons, 41 moutons.

A vendre 188 bœufs du Texas, 81 veaux et veaux d'un an, 392 moutons, 4 vaches à lait.

Bœufs du Texas, nourris au maïs, 1re qlt., p. liv. nette			
Bœufs du Texas, choix, par tête	[illegible]	à	45 00
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête	30 00	à	40 00
Bœufs du Texas, 2e qlt., par tête	20 00	à	30 00
Bœufs du Texas, 3e qlt., par tête	12 00	à	18 00
Cochons par liv., gr.		à	[illegible]
Cochons (Stock) par tête, gr.		à	[illegible]
Moutons 1re qlt., par tête	7 50	à	9 25
Moutons 2e qlt., par tête	4 00	à	5 00
Moutons, 3me qlt., par tête	2 00	à	3 00
Vaches à lait, de choix, par tête	60 00	à	100 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	50 00	à	80 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête			
Veaux, par tête	5 00	à	12 00
Gros veaux, par tête	11 00	à	17 00
Chèvres par tête	1 50	à	4 00

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 3 septembre 1870.

Il ne s'est pas opéré de changements importants sur le marché monétaire proprement dit. Dans les rues, il est difficile de négocier,—à moins de consentir à des taux extrêmes,—les billets qui ne sont pas de premier ordre et parfaitement garantis. Dans les banques, les demandes d'escompte sont au moins égales aux capitaux dont peuvent disposer ces institutions. Le taux de l'intérêt, dans les rues, est de 1 1½ à 1 1½ par mois les billets de premier ordre accompagnés d'excellentes garanties collatérales et de 1 1½ à 2 1¼ les billets de commerce, de premier ordre, sans garanties collatérales; le papier hypothécaire, à 10 à 12 par an le No 1 et 13 à 15 le No 2.

L'or a ouvert irrégulier à 115 à 115 1½ contre 115 1½ à New-York et, après avoir touché 115 3¼, a fermé à 114 1¼ à 114 3¼ contre 114 5⅛ à New-York. On a vendu $3000 à 115, $1500 et $20,000 à 115 3⅛, $10,000 et $20,000 à 115 1½, $10,000 à 115 3¼.—Dans l'argent, on n'a annoncé qu'une petite somme, en demi-piastres américaines, à 111.

Le change étranger s'est ressenti de la forte baisse de l'or. Les opérations annoncées comprennent environ 4,000 livres, dont 1000 connaissement à 125 1¼, une petite somme de banquiers à 127 1¼, 1000 livres de banque à 128 et 1,500 à 128 à 128 1¼. Le marché n'était pas, à la clôture, assez régulier pour nous permettre de des cotes.

Le change américain a été calme et ferme. Les banques ont tiré sur New-York à 3⅛ de prime. Les transactions sont: $10,000, $17,000, $18,000 et $20,000, en change de commerce, à 1¼ de prime.

Nous avons coté, hier, les actions de la Loterie de l'Etat à $70, prix auquel les porteurs offraient de vendre, mais nous avons appris, depuis lors, que la vente particulière dont il a été question hier a eu lieu à $80.—Aujourd'hui, 40 actions de la Banque de la Nouvelle-Orléans ont changé de mains à $40 et 35 des Abattoirs Crescent City à $17 37 1½.

Il n'a pas été annoncé de ventes de bonds.

Les courtiers ont acheté les certificats de l'agence fiscale de la ville à $3 1½ à $4, et les bonds 7-30 à 73 à 74; ils ont vendu les premiers à $4 1½ à $5 et les seconds à 75 à —. $1100 des premiers, se sont vendues à $4 7⅛.

Le peu de temps accordé pour le paiement des taxes de ville a fait hausser les mandats de la police métropolitaine. On a vendu $1500 hier soir, à une heure avancée à livrer aujourd'hui à 97 1½. $500, $900 et $1700 à 98 1½.

Les courtiers les ont achetés à 97 et les nouveaux mandats de l'Etat à 73 à 74; ils ont vendu les premiers à 98 et les seconds à — à 75. Un lot de $1,075 de nouveaux mandats de l'Etat a été offert à 73 3¼, sans se vendre.

On n'a pas annoncé de fortes ventes de billets de la ville. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 19 et vendu à 15 1½ à 18 d'escompte.

Bureau d'Espèces et de Change de Bruno & Warner, No. 146, rue Gravier, près St-Charles.

Or étranger.	*Valeur en or des E.-U.*
Souverains Victoria	$4 82
Do vieux	4 80
Billets de la Banque d'Angleterre	4 81
Pièces de 20 francs	3 81
Billets de la Banque de France en francs	[illegible]
X Thaler	7 80
X Thaler prussien	7 75
X Guilders Holl.	3 85
Kronen	6 25
Ducats	2 00
Doublons d'Espagne	16 00
Do patriotes	15 25
Argent étranger.	
Argent anglais	23
Do français	18
Piastres mexicaines	
Do espagnoles	1 01
Couronnes françaises	1 00
Do allemandes	1 02
Thaler	66
Thaler prussien-papier	67
Guilders	38
Sprezie	1 02
Argent espagnol, par once	1 15

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud gordien est tranché, car la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, si longtemps désirée, a enfin fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 3 sept 1870.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 518 balles prises avant l'arrivée des nouvelles aux prix à peu près antérieurs et à une hausse irrégulière de ⅛ à ¼ c. et subséquemment à une hausse de ½ c. Nous cotons actuellement le low ordinary à 10 à 11 c, ordinary 12 à 13¼ c, le good ordinary 15¼ a 15½ c, low middling 17 à 17¼ c, middling 18¼ c et strict middling 18½ c.

Les demandes ont été actives à l'ouverture du marché, et avant l'arrivée des nouvelles, environ 250 balles ont à peu près la moitié du montant des affaires [illegible] changé de mains à des prix fermes, sans variation notable. Après l'arrivée des nouvelles, les facteurs ont haussé de ¼ à ½ c, ce qui a ébranlé le mouvement. Partant, au total montant a été pris à une hausse de ⅛ à ¼ c. Avant l'arrivée des nouvelles il s'est vendu du low ordinary à 10 c, de l'ordinary à 12, du good ordinary à 14 c et du low middling à 17¼ c et subséquemment, du strict ordinary à 13½ c et du good ordinary à 15¼ c.

Les exportations ont embrassé 296 balles à destination de Liverpool et 892 à destination de New York.

Recettes proprement dites depuis hier soir 26 balles contre 64 l'an dernier et depuis le 1er août 654 balles contre 443 l'an dernier.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1869, bal.		20656
Arrivé depuis hier, état	29	
Arrivé précédemment	35	64
		20[illegible]
Expédié aujourd'hui	589	
Expédié précédemment	1975	2564
Stock en mains et à bord		1[illegible]56

SUCRE ET MÉLASSE.—Les commerçants font face à la demande locale à 10¼ à 10 ½ c. pour le commun, 11 à 11½ c. pour le fair, 12½ c. pour le fully fair, 13 c pour le prime, 13 à 13½ pour le choix, 13¼ à 13½ pour le jaune clarifié et 14 à 14½ c pour le blanc.

Le sucre de Cuba est coté à 10 à 12½ c. le jaune, 13 à 14 c pour le blanc. La mélasse fermentée de plantation est cotée à 25 à 45 c. le gallon, la recuite des raffineries de la ville 50 à 55 c; sirop $1 le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST.—Le steamer Emelie La Barge de St Louis, est arrivé hier depuis notre dernière revue.

FARINE.—Le stock de farine est faible et la superfine, la double et la triple extra sont en demande pour l'exportation. La superfine est cotée à $5 50, double extra à $6 25, triple extra $6 75 à 7, extra de choix $7 50 à $8 le baril. Il s'en est vendu aujourd'hui 2000 barils dont 35 de farine pour ce qui relevant à $6 12½, 200 de double extra à $6 25, 65 de triple à $6 50 et 50 de [illegible] 75, 100 et 100 de à $7 50, 100 de à $7 62½, 50 de à $8 12½, 50 et 50 de choix et 400 de triple extra à des conditions privées.

AVOINE.—Le stock d'avoine continue à être faible et l'article ferme. 200 sacs vendus à 53 c et 600 de à 51 c le boisseau.

SON.—Le stock de son est faible et la demande bonne à des prix fermes; 879 sacs vendus à $1 et 100 sacs à $1 10 les cent livres.

FOIN.—819 balles d'ordinaire de la rivière Ohio se sont vendues à des conditions privées. L'article est coté à $25 le tonneau. Le foin prime de St Louis est coté à $26 et la qualité de choix à $29. Le stock de foin de choix est faible.

MAÏS.—Calme et les ventes se sont bornées à 100 et 200 sacs de mélangé à 85 c le boisseau et 800 de blanc et de blanc mélangé à des conditions privées. Le blanc de choix est tenu à 95 c le boisseau.

VIANDE SALÉE À SEC.—Un lot de 10 barriques d'épaules vendu à 14½ c la livre.

PORC.—Hier—mais on ne l'avait pas rapporté—50 et 200 barils de mess se sont vendus à $30 le baril. Aujourd'hui, 100 barils ont changé de mains à $30 le baril.

BACON.—22 barriques d'épaules vendues à 15¼, 5 de côtés ribbed à 18¼ c la livre. Les épaules sont cotées à 15¼ à 16 c, les côtés clear ribbed 18¼ à 18½ c, les côtés desossés 19¼ à 19¾ c; ventes en détail à ces prix; les jambons cures au sucre sont calmes à 24¼ à 25½ c la livre.

SAINDOUX.—L'approvisionnement de saindoux est faible et le marché est ferme. L'article en tierçons se vend à 17¼ à 17½ c pour le packers et 17½ à 18¼ c pour le raffiné. Le saindoux en barillets commande 20 c la livre.

BREAKFAST BACON.—Rare et commande 21 c la livre.

MOUVEMENT DU PORT.

Bureau de l'*Abeille*,
Dimanche matin, 4 septembre 1870.

Nous avons eu hier ce qu'on appelle tous un beau temps, c'est-à-dire une journée sans orage et aussi sans chaleur excessive.

La levée commence à reprendre un aspect plus animé. Plusieurs bateaux sont partis hier avec de beaux chargements tant en fret qu'en passagers; quant à l'importation elle est encore insignifiante.

En fait d'arrivages nous n'avons à mentionner que le Hunter de la côte d'en bas et le St-John de Baton-Rouge.

Sont partis hier: le Myrtle pour la côte d'en bas, le St John pour Bayou Rouge, le R. J. Hodge, le Tidal Wave pour la Rivière Rouge, le Tahlequah et le Fleta pour la Rivière Rouge, le John Kilgour pour Vicksburg, le Commonwealth, l'Emilie Labarge et le St-Mary pour St-Louis.

Pour aujourd'hui, nous n'avons pas de bateaux réguliers faisant le service de la côte le dimanche, soit pour le bas du fleuve, soit pour le haut. Mais nous signalerons parmi les départs de demain, le bateau à hélice le Hunter, capitaine J. F. Jaufreau, assisté de Mr. J. Taylor, lequel fait régulièrement deux voyages par semaine, jusqu'à la station de la quarantaine, partant de la Nouvelle-Orléans tous les lundis soir et jeudi matin, à 10 heures.

Nous appelons aussi l'attention des voyageurs et des expéditeurs de la côte sur le nouveau bateau de la malle, le W. S. Pike, capt. J. J. Brown, lequel fait deux voyages réguliers jusqu'à Bayou Sara, quittant la Nile-Orléans tous les lundis soir, à 5 heures, et tous les vendredis matin, à 10 heures; M. S. S. Streek est chargé de l'administration du bureau et M. Ozémé Landry, assisté de M. J. Kelly, est préposé au département du fret.

AVIS.

DES propositions cachetées pour l'achat des revenus du Marché Dryades situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dryades, Melpomène, Baronne et Thalie—du 1er octobre prochain au 14 juillet 1875—seront reçues, à l'étude de Théodore Guyol, notaire public de cette ville, au No 5 du Gallier Court,—jusqu'au 15 septembre prochain. Les enchères devront être payées au quart comptant, le reste en versements égaux à six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois, en billets portant huit pour cent d'intérêt, de leur date à parfait paiement. Les dits billets devront être endossés à satisfaction, divisés en coupons et garantis par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

Le marché devra être assuré pour toute sa valeur et la police d'assurance devra être transférée aux vendeurs qui se réservent, le droit de rejeter les enchères, en partie ou en totalité, sans être tenus d'en donner la raison.

L'acquéreur devra assumer toutes les obligations des vendeurs et remplir toutes les conditions et stipulations que contient la résolution ou ordonnance No 1,511 de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvée le 28 juillet 1869.

THEO. GUYOL,
THEO. BAILLY BLANCHARD, Jr.,
CHS. OMER DE LIVAUDAIS.

13 aout—mar jeu dim—1m

LA MOITIÉ D'UN ŒIL.—Le *Louisian Democrat* dit "Nous présumons que quiconque possède la moitié d'un œil peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité." A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal—☞

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 3 septembre 1870.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10 HEURES A. M., ET DE 6 A 7 HEURES P. M.

Les personnes réclamant leurs lettres son priées de dire si elles sont annoncées.

A

Albarino Eugene, Abelard Jules, Avegno Numa, Almiralle C Pedro, Acosta R Domingo, Alaimo Antonio, Avelard Julio, Alesia Calogero, Antoine Mme, Aubert L A Mme.

B

Basile Francesco, Bataille Paul, Barronis M, Baquié Rodolphe B, Bello Ricardo, Breaux Emilie Mme, Breton L, Brisolara Jos, Brisite H F, Bourson Emile, Bordes Silvain, Boguille Ludger, Becca Fanny Mlle, Bossier Stanford, Buffenoir Eugene, Basile Antonino, Blanche Alex, Barris M, Battier R Junior, Bernadet Jacques, Beauvallet Mme Vve, Besançon C W, Bienfait Auguste, Boulenoy P L, Blondeau Léonide Mme, Bondeau C, Bouillon Teresa Mme, Boisson Elise Mlle, Brugna Stefano.

C

Castanedo Rosa, Carrège Pierre, Cavelier Jules J, Cajone, abbé, Canus Prospère, Cazaux Prospère, Chemin Gustave, Coracevich Giacomo Vincenzo, Cornibé Nicolo, Cornibe, frères, Couret P, Court as Jacques, Cuneo J, Canard E P, Camona Francisco, Caillout Eugène, Cabreras Ygnacio, Caron Hyacinthe, Chantiers Ch, Christina Caggiro, Courtin T J, Cottraft Léon C, Coumes Joseph, Cruzat E Mlle.

D

D'Aquin Adolphe, Daste Jean, Delavallade E P, Decloyer Paul, De Laurague Eugene, Denegre J D Mme, Derruges E Mme, De Pouilly J N B, Decoussas Barthelemy, Decaux Pierre, Delbane Victor, DeMontesey Paul, Diaz Charles, Dimech Vitale, Dito W, Dorse Madame, Dour Bertrand, Ducazan Charles, Duchéry Flory Mme, Darete Davide, Duppement A Mme, Delison John, DeMilly Auguste Mme, De Zayas Mme, Depierra Bernard, Deubart Auguste, DeVere Fred, Delgat Mary Mme, Deforce Paul, Dejardin L A Mme, Dej Avalle J, Dismone Francisco, Doodt Solohope J, Dereura Antonio, Dolbonde F, Dronet Joseph, Dutreil Lasanne, Dufau John.

E

Esteve Francis, Espinache Jose.

F

Fabbrose Charles, Favre A, Faures Victor, Fernandez Gutierrez J, Ferrari Mme Vve, Foucher F E, Fallo Carmelo, Fallo S Mme, Favre Antoine, Frale le Gian, Fernandez Cammelo A, Fondeur M Mme, Fortuneau T.

G

Giandolfo Felix, Gaspard Antoine, Garcia Manuel, Garcia Victoria, Génois L Mlle, Gonzalez G Carlos, Gutierrez H, Guilbaux Marguerite, Gatto Lorenzo, Garcia Leon Justo, Gravis Victor, Goupé P, Gobet Gustave, Gonzalez Joaquin B, Gorchoa Joseph, Goula Jose.

H

Hebrard P A, Hostavine Alphonse, Heres Bernardo.

I

Immediato Domenico, Ingargiola Lorenzo.

J

Jardel C C, Joa Jeanne, Jorda Thomas, Judice P N [illegible].

K

Kallie Michel, Kerel L Mme.

L

Lambert A D, La Barbera Andrea, Labitte Catherine, Lastrade Sarah Mme, Lanett Domenico, Lattonesha Urban, Lavarenne Mme, Lespoine Dominique, Leroy Nicolas, Lioulo J C, Liotard R, Lopez Jose Victoria, Lopez Mirabel Juan, Landry T, Lacombe Canaux Marie, Lagrene Honore Mme, Landon A, Lambert Deravine, Lavid Giovanni, Latif F, Leclat Anne Mme, Le Flam, Lavaline Almée Mlle, Lacenati Bartolomeo, Lorpisana Nicolas.

M

Machado Wm, Manovaly Martha Mlle, Mata F F, Martinez Thomas, Mereyo A, Merchon Domingo, Martin V, Martinez S P, Michaux Eugenie Mme, Michel Louis Mme, Montegut Edgar, Morales Leonora, Mascaro F M, Maggiore Giovanni, Masclere Etienne, Menard A Vigneau, Molina Saba, Mateo A, Matis Tomas, Marzarem J, Michon F J, Millich Eufemio, Muse Theodore.

N

Naraca Jacob, Nardin A.

P

Prados Victor, Prades Louis, Pragot J B, Pradal J B, Pardeco Jean, Peter C, Perpet Arthur, Pittro Antonio, Porras Jose, Palumbo Francesco, Palumbo Angelo, Patoba Joseph, Patte oswald Mme, Peret Juan, Perapatte Mlle, Piqué J D, Paul G Mme.

Q

Quintero Jose V.

R

Raffo Giuseppe, Ratto Antonio, Randazzo Ignacio, Renouard Emile, Rivey Lang Antoine, Roberd P, Rigolt José, Robassa M Mme, Roboheaux Mathilde, Roduguez M Mme, Rotoan Gregorio, Castroverde Jan, Ratto Giov Battista, Renault Ceastin, Remo Manuel, Renault H, Rioo Serafino, Riviere, secrétaire, Richard Marie Mlle, Rongead Ambroise Mme, Roderiguez Joseph, Russel Cristoforo.

S

Santamat Avelat Louise, Santiba Marquez Rafael, Sauvant A E, Seguin H, Serramons Marcelin, Simon Eugene, Sieur Jacques, Sonnat J Mme, Salatque Urban, St Sivana Eugene, Saumet J J, Sérès W S F, Senat Anne Mme, Senat Vincent, Salla Frances, Solateo Batista.

T

Taranto Bartolo, Terrand P, Toppaculo I, Tejada Rodolfo, Tottee Gaiat Manuel, Taranto Giuseppe, Tatoffe Enrique, Trevino Juan, Troy J, Tuban P A.

V

Valdes Francisco, Vaz Eva Antonio, Vellegliozzi Godiano, Villere Ernest, Valdes Cayetano, Vasquez Fernando, Vavere Edouard, Vizina M P.

Z

Zavar Joaquin.

CHAS. W. LOWELL,
Maître de Poste.

CONSULAT DE FRANCE.

Avis Mensuel Septembre 1870.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A

Aubel Mme Vve, Avelard Charles Mme, Avelard Joseph.

B

Brand, les époux, Bondeau Mme Vve, Bébé Julien, Buja Ulysse.

C

Claude Julien.

D

Dromillet, les époux, Dérené, Doelos Barthélemy, Debouse Victor, Duponcel le Dr, Darmaza, Dazzas Jean.

F

Fortier Guillaume Napoléon, Fondriat Ernest, Ferrand Baptiste.

G

Guilbert Octave, Garné Joseph.

L

Labarrière Bernard, Lefoul François, Levy Louis, Longe Catherine Mlle.

M

Marravono Mme, Magnier Pierre, Magny.

P

Pilhon Aut Michel.

Q

Quéré Armand, Quesnoville Benjamin.

R

Rousset Mme Vve.

S

Sabnet J A Mlle, Sourdeleix Germain, Sarret Norbert.

T

Tonya Etienne.

V

Valence Edouard, Viola Camille.

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 1er sept

Hôtels.--Restaurants.--Cafés.

Hôtel de la Grand'Ile—Bord du Golfe—Louisiane.

Le soussigné ouvrira cet Hôtel le 4 juin 1870.

Il n'a rien épargné pour en faire le premier endroit de bains du Sud. La pureté de l'atmosphère, les brises qu'on y respire, l'abondance de poissons qu'on y trouve n'ont pas besoin d'éloges. La salle de billard et le salon de rafraîchissements sont vastes et bien aérés. L'établissement est pourvu de tout ce que le pays fournit de plus recherché et tient constamment à la disposition des pensionnaires des embarcations et des yachts pour les parties de pêche et les parties de plaisir.

Le nouveau bateau à vapeur "Col. D. S. Cage," fera le service les MARDIS et les SAMEDIS. Il quittera le Canal Harvey à 8 heures du matin et arrivera au wharf en huit heures.

Toutes les lettres doivent être adressées au Glass Box 1651, N. O. P. O.

Conditions—$3 par jour, $18 par semaine, $60 par mois. Les enfants et les domestiques paient moitié prix. Pour plus de détails s'adresser à M. Ed. Ducloux, 77 rue Carondelet, au 2me.

B. MARGOT, Propriétaire.

31mai 3m

RESTAURANT COSMOPOLITE

RUE ROYALE, No. 11,
Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix.

Les Soupers, Diners, Repas de Noces, etc, y sont fournis sans délai. Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine et par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

B. PHILIBERT,

HOTEL
RESTAURANT,

2juil 1m 1½ MANDEVILLE.

CRESCENT HOTEL

A LA BAIE ST-LOUIS,

AUGUSTE PINO, Gérant.

CET établissement, aux vastes dépendances, occupe le point le plus charmant et le plus pittoresque de la Baie St Louis. 100 personnes peuvent y être facilement logées. Les familles, quelque soit le nombre de leurs membres, ainsi que celles qui sont peu nombreuses et les personnes seules, ne sauraient trouver ni dans les maisons particulières ni dans aucun autre établissement des divers endroits du Golfe, les mêmes avantages ni les mêmes commodités qu'au Crescent Hôtel. Les premières peuvent y louer une des nombreuses maisonnettes qui sont dépendantes de celle sorte qu'elles sont indépendantes les unes des autres; les autres y sont logées d'une manière très confortable et très agréable aussi.—Autres avantages généraux: Marché fait à la Nouvelle-Orléans, et par conséquent, viande, légumes et fruits de la meilleure qualité, cuisine de main de maître; cave qui se recommande par la qualité autant que par la quantité, service fait de manière à faire regretter les excellents et diligents employés quand on part; eau de puits excellente, ombrage, dans le parc de l'hôtel, que les rayons du soleil ne saurait percer et qui permet de quitter les appartements et de respirer la brise fraîche à toute heure du jour; cabines à bains, neuves et parfaitement situées; écuries très vastes; journaux, jeux, balançoires, bateaux, etc.

Prix: Pension et logement, $25 par mois; enfants au-dessous de 10 ans, $25; domestiques, moitié prix.

Nota.—Une voiture affectée exclusivement au service de l'hôtel, transportera les voyageurs, gratis, à leur arrivée et à leur départ.

3juil—2m 3 1 p s

P. & R. DE VERGES,

COAL

MARCHANDS DE

Charbon,

ANTHRACITE, CANNEL, PITTSBURG.

Nos. 170 Rue Gravier et 39 Rue Dauphine

Fourniront aux familles, aux planteurs, aux bateaux et aux presses à coton du charbon au plus bas prix. 31 juillet—6m

Avis aux Marchands de Charbon.

COAL

LE public est informé que j'ai transféré mon dépôt de charbon du No. 39 de la rue Dauphine au No. 264 de la rue Conti, entre les rues Bourbon et Dauphine, où les ordres seront reçus et remplis. On reçoit également les ordres au bureau No. 144 de la rue Gravier, en face de l'hôtel St. Charles.

4 aout—1m J. M. PETERSON.

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.

LUNDI, 5 septembre,

Tous les Soirs et les Samedis dans la journée.

LA TROUPE MONSTRE DES

MINSTRELS D'EMERSON

ET LE CORPS D'INSTRUMENTS EN CUIVRE
Réorganisée et augmentée en nombre et en talents.

Cette troupe, qui est composée d'artistes des plus remarquables dans ce genre, donnera des séries de représentations Ethiopiennes.

☞ Les portes seront ouvertes à 7 heures, et les représentations commenceront à 8 heures.

Le contrôle sera ouvert de 9 heures A. M. à 4 heures P. M. 3 sept—☞

GRAND CONCERT

Vocal et Instrumental,

DONNÉ LE

MERCREDI, 7 septembre, à 8 heures du soir, dans la salle des Odd Fellows,

AU PROFIT

Des Blessés et des Familles des victimes de la Guerre en France,

Par Mlle OCTAVIE ROMEY,

Avec le concours de Mlle ZEISS, MM. VAN HUFFLEN, CARRIERE, CAULIER, DUQUESNE et BOURGOING.

Prix des Billets: Une Piastre.

On trouvera des billets dans les principaux magasins. 2 sept—☞

Un Concert Sacré

SERA DONNÉ DANS L'ÉGLISE STE-ANNE,

DIMANCHE, 4 Septembre, à 7 1½ heures P. M.

—PAR—

MLLE THERESA CANNON,

Assistée par le Chœur de l'Eglise Ste-Anne: MM. Davis et Cassard, Miles De Génères et Guyol, et plusieurs autres Vocalistes.

L'objet de ce Concert est de payer la Peinture de l'Eglise. Le Gaz sera allumé pour la première fois.

L'Eglise de Ste Anne est située rue St-Philippe, entre Roman et Prieur.

Les Chars de la rue Dauphine et Dumaine passent à un îlet de l'Eglise, et les Chars de la rue Claiborne à deux îlets.

Tickets .... 50 cents.

31 aout et 1 sept

Grand Pique-Nique, Promenade, Concert et Soirée Dansante,

DONNÉ PAR LE

GEM CONCLAVE No 23 S., W., M.,

AU FAIR GROUNDS,

Dimanche 4 Septembre 1870.

Amusements Champêtre.

Grand Jeu de Base Ball,
Course de Buggy privé,
" " Pony,
" à pied pour les membres du Conclave,
" au Vélocipède, 1 mille, ouverte pour tous.
La chasse aux cruches, les yeux bandés,
Jeu du Fromage à la Crème, les yeux bandés,
Chasse à l'Espèce dans la farine, les yeux bandés.

Bal dans la Bâtisse Octogone.

Les Dames ne sont admises que par invitations qu'on peut se procurer en s'adressant aux membres du Conclave. 7 aout—1m

Médicaments.

Le Dr. J. BRADFIELD,

"Female Regulator"

Le Meilleur Ami

DES FEMMES,

Amène les menstrues, guérit des rhumatismes et de la névralgie du dos et de la matrice, des menstrues douloureuses, des maux de TÊTE, des douleurs au DOS et à l'AISNE, arrête la menorragie, guérit des fleurs blanches et du relâchement de la matrice.

La guérison est aussi certaine que l'effet de la quinine dans les fièvres en frisson.

Les dames peuvent se guérir sans faire connaître leurs maladies à qui que ce soit et mettre ainsi à l'abri leur fierté et leur modestie.

Les meilleurs médecins le recommandent.

L'imprimé qui enveloppe la bouteille donnera sur le leur l'histoire de ces maladies, les certificats de cures merveilleuses et la manière de se servir du remède.

Fabriqué et à vendre par
BRADFIELD & CO., à Atlanta, en Géorgie.
Prix .... $1 50 la bouteille.
A vendre par WHEELOCK, FINLEY & CO.,
E. J. HART & CO.,
BALL, LYONS & CO.,
Et au dépôt de Médicaments patentés de
29 jan 1an FLEMING.

DIPLOME D'HONNEUR décerné à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, en 1869.

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane--1870.

AMERICAN

AROMATIC BITTER CORDIAL

—ET—

Amer Toni-Aromatique

PRÉPARÉ PAR
A. A. PEYCHAUD.

CES deux Amers, le premier à prendre par mélange avec quoi que ce soit que l'on aime, et le second tout préparé à prendre pur, je adentégalement peuvent se prendre mélanges ensemble avec les deux seulement l'on obtient sur le champ un amer plus ou moins amer, de manière à contenter tous les goûts. Ces dits amers, dont la suavité et l'arôme ne sauraient être surpassés, ont été reconnus par les premiers juges de ce genre de cordiaux, si nécessaire au maintien de la santé, comme les meilleurs de la Création, rétablissent les organes de la digestion indéfiniment, source même... [illegible]

A vendre par

F. MONTEUSE, Droguiste,
Coin Chartres et Bienville.

Et par les principaux droguistes et marchands de ép[illegible]. 27 mars 1an Dim Mer Vend

Le Remède Indien des Montagnes Rocheuses, du Dr. IDAHOE.

LE REMÈDE INDIEN DES MONTAGNES ROCHEUSES, du DR IDAHOE, guérit infailliblement des maladies de la peau, des rhumatismes, des cancers, des plaies, des ulcères, de la lèpre, de la gale, des maladies de l'épine dorsale, des maladies vénériennes, des maux de tête, des maux de reins, des brûlures, des foulures, des échauboulures, etc.

IL N'Y A RIEN DE COMPARABLE pour la chevelure, qu'il embellit et à laquelle il rend sa couleur primitive, pour les peaux mortes, etc. Il prévient la calvitie et empêche les cheveux de grisonner.

Pour les Hémorroïdes, les Cors et les Oignons:

L'Onguent Indien, du DR IDAHOE, est la préparation par excellence pour les hémorroïdes, il enlève l'inflammation, et le malade est soulagé immédiatement. Il est tout aussi efficace pour les cors et les oignons, qu'il amollit après quelques applications.

A vendre par tous les pharmaciens et au dépôt de médicaments patentés de Fleming, au coin des rues Magasin et Natchez.

Bureau général au No 25 de la rue St-Charles N[ile]-Orléans, Lne., et au bureau de A. Bouchard. Pour les certificats, voir notre brochure.

25 mars—6m

Remèdes du Dr Richau

N'employez que ces remèdes et vous ferez une économie de temps et d'argent, vous conserverez la santé.

$1,000 de récompense à quiconque constatera un insuccès dans un cas quelconque.

LE BAUME No 1 DU DR. RICHAU guérit des ulcères, des maux de gorge et de bouche, des maux d'yeux, des maladies de la peau et du cuir chevelu, des scrofules, etc. Il chasse le mercure du sang, qu'il purifie.

LE BAUME No 2 DU DR RICHAU guérit des affections mercurielles et des rhumatismes.

Prix de l'un ou de l'autre, $5 la bouteille ou deux bouteilles pour $9.

L'ANTIDOTE DU DR. RICHAU guérit radicalement de toutes les affections des voies urinaires. Prix, $3 la bouteille.

L'ÉLIXIR D'AMOUR DU DR. RICHAU guérit radicalement des faiblesses des nerfs et des faiblesses générales chez les jeunes personnes et chez les vieillards.

Prix de la bouteille, $5, ou deux bouteilles pour $9. Les remèdes sont expédiés aussitôt que le prix est reçu. Il n'y a de véritables que ceux qui contiennent des bouteilles sur lesquelles sont soufflés les mots "DR. RICHAU'S GOLDEN REMEDIES, D. B. RICHARDS, sole proprietor." S'adresser à D. B. RICHARDS, No. 228, Varick St. N. Y.

Agent à la Nlle Orléans, JOHN FLEMING, A l coin des rues Magasins et Natchez.

23 juin 1 an 1½

Tout le Monde en prend.

AMERS DE BRADY, pour les Familles.

Le meilleur Tonique du monde,

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, etc. A vendre par

10 sept—1an I. R. VANHORN & CO.

KRUG & Co REIMS

HAVING ascertained that the wax around the neck of our Champaign bottles was a cause of annoyance to our customers and being desirous to meet their wishes, we take pleasure to notify them that from and after the first of September 1870 the wax shall be suppressed and a plain tin Capsule bearing the seal of our firm substituted to it so as to guard against counterfeit.

KRUG & Co.,
Reims, 1st May 1870.

A. ROCHEREAU & Co., New Orleans,
General Agents for the United States.

31juil—3m

Avis.

A DATER de ce jour, MM. CHARLES T. DU GAZON, PIERRE CRABITÉS et ERNEST MERILH, font partie de notre maison.

A. ROCHEREAU & CIE.

Nlle Orléans, 1er août 1870. 1er aout—1m

ENTREPOT DE RIZ,

A la Nouvelle-Orléans.

A. MAUREAU,

43.........Rue Peters......... 43

ENTRE LES RUES

DOUANE ET BIENVILLE.

TOUJOURS en magasin, un GRAND STOCK DE RIZ.

Ordres promptement remplis.

16fev—1an

INSTITUTIONS.

EXTERNAT POUR LES DEUX SEXES dirigé par Mlle C. CHAPUIS, rue Royale, No. 128, entre Toulouse et St Louis (vis-à-vis l'établissement Maspero). Mlle Chapuis a l'honneur d'annoncer aux parents de ses élèves et au public en général que la rentrée des classes aura lieu au 1er septembre. L'enseignement se fait en [illegible]. Une cour de récréation, plain et vaste, [illegible] un local entièrement séparé [illegible] pour les petits garçons. Pour les conditions, s'adresser à l'externat.

30 aout—5m Dim Mard Jeud

COLLEGE CLASSIQUE ET COMMERCIAL,

[illegible]

Le Directeur [illegible] que les classes seront ouvertes AUJOURD'HUI, 1er septembre, et que les cours réguliers commenceront le 5 du présent.

Les hautes classes anglaises sont confiées à Mr. D. W. Whitaker, un des écrivains les plus distingués de la presse américaine, professeur émérite. —M. J. Mangé, lauréat de l'Université de la Louisiane pour les Sciences, est chargé du cours des diverses branches de mathématiques.

1er sep—6t Le Directeur, CH. BLETON.

Institut St-Charles,

164 et 166, rue Bourbon.

LES études de ce pensionnat recommenceront le 1er septembre ainsi que tous les cours pour internes et externes: langues Anglaise, Française, Espagnole, Science, Mathématiques, Littérature, Histoire, Arts utiles et Arts d'agrément.

L'enseignement du Piano et du Chant est confié à des professeurs de premier ordre. Le corps enseignant est composé de personnes de mérite et d'expérience.

Plusieurs dames institutrices dirigent l'établissement jusqu'au retour très prochain de Madame MACÉ-LEPRANC, actuellement en Europe.

28aout—1m

Institution de Demoiselles,

Au No 248 de la Rue de Chartres.

L'OUVERTURE de cette Institution est fixée au JEUDI, 1er Septembre 1870, sous la direction de Mme B. Blancq et de Mlle C. Hubbard.

L'enseignement comprendra toutes les branches d'une bonne éducation. L'établissement comptera parmi les meilleurs de la ville. Pour les conditions et plus de détails, s'adresser à l'Institution.

30 aout—1M

Institution des Saints-Anges.

LES SŒURS DE LA SAINTE-CROIX ont l'honneur d'annoncer aux familles et au public qu'elles ont changé l'époque de l'ouverture et de celle de la clôture de l'année académique de cette Institution. Dorénavant elles ouvriront invariablement le 1er septembre et les fermeront à la fin de juin. Elles espèrent que ce changement sera approuvé. 20 aout—1m

REOUVERTURE

—DU—

COLLÈGE COMMERCIAL DE ST.-STANISLAS,

A LA BAIE ST.-LOUIS, MISS.

LA réouverture de cette institution commerciale bien connue, aura lieu le 15 SEPTEMBRE, et les classes continueront jusqu'au juillet 1871. Les enfants devront entrer au collège au commencement de la session, afin de pouvoir suivre les cours.

Le Collège St.-Stanislas a obtenu une charte de la Législature, et il est autorisé à délivrer des diplômes.

Les cours se composent des études françaises et anglaises ordinaires. L'espagnol et l'allemand se paient chacun $5 par mois.

Le but de l'institution étant de former les jeunes gens pour le commerce, on s'attache surtout à enseigner aux élèves toutes les branches de la tenue des livres.

Ceux qui désirent acquérir une connaissance de la chimie, le collège offre des appareils complets.

L'enseignement de la musique est confié à un professeur habile.

Le prix de la pension et de l'enseignement est de $250, dont la moitié doit se payer tous les six mois.

Pour plus de détails, s'adresser au Président du collège

FRERE FLORIMOND,

ou au Directeur du Collège de St.-Aloysius, au coin des rues Chartres et Quartier, Nouvelle-Orléans. 30 aout—1m

INSTITUTION DUREL.

91 ....Rue Bourgogne.... 91

(entre Conti et St Louis.)

REOUVERTURE des classes: JEUDI, 1er septembre. 2aout—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. LAVILLEBEUVRE,

SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

☞ Les classes seront reprises le 1er septembre. 28 aout—1m

JEFFERSON ACADEMY,

—dirigée par—

G. J. LORD,

129 ....RUE CONTI........ 129

Entre Dauphine et Bourgogne.

LES prochains cours annuel commenceront LUNDI, 5 septembre. On compte sur l'exactitude des élèves. Les familles désireux envoyer leurs enfants à l'Académie sont priées de les y conduire au début de la session. On peut se procurer des prospectus à l'institution. 3sept—6m 1Sn

COLLEGE JEFFERSON SAINTE-MARIE, à St-Jacques, Lne., à 60 milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, [illegible] à 10 milles de la Nouvelle-Orléans [illegible] établissement, incorporé par un acte de la Législature [illegible] le 1er MARDI d'Octobre [illegible]

[illegible]

Références:

Sa Grâce l'Archevêque de la Nlle Orléans.
Le Rév. clergé d'Alger.
Mr. P. Fourchy, No. 23 de la rue Natchez, Nlle Orléans.

INSTITUTION LESPINASSE,

A Fort Washington, près High Bridge, New York, sous la direction de Mr. V. Prevost, ancien directeur de l'Institution Chegaray, à New York, successeur de Messieurs Lespinasse et Prevost.

LES cours recommenceront le 19 septembre. Un cabinet de lecture, un cabinet de physique et un laboratoire complet ont été ajoutés à cette année à l'établissement et sont à la disposition des élèves.

Circulaires à la Nouvelle-Orléans, chez Monsieur J. A. Jaquet.

Références: Messieurs Forstall & Co. Messieurs G. Jaquet & Co, et Monsieur A. Fortier Elliot. 1aout—1m

Institution de Jeunes Demoiselles

sous la direction de

Mme FORTIER,

Ancienne Institution DAQUIN,
CHEMIN DU BAYOU.

Près Claiborne. 22 sept—1m

Université de l'Etat de la Louisiane,

(Autrefois Séminaire de l'Etat de la Louisiane.)

BATON ROUGE, LOUISIANE,

FONDÉE ET SOUTENUE PAR L'ÉTAT

Nouvelle Session.

MAINTENANT en progrès, fermera le dernier mercredi de juin 1870. La prochaine session ouvrira le premier lundi de septembre et continuera pendant dix mois.

Le Bureau Académique

Se compose de professeurs de haut mérite dans toutes les branches de la Science et de la Littérature, et choisis entre des plus distingués des principaux Collèges ou Universités.

Cours des Etudes.

Comprenant un département académique et préparatoire, y compris un cours de Littérature ou Scientifique au choix; d'une école spéciale de Génie et de Commerce.

Librairie, Appareils ou Cabinets.

Bien choisis et de valeur. Les Cabinets de Minéralogie et de Géologie, les plus grands et les plus complets du Sud, contiennent les belles collections de feu Col. Wailes, du Mississippi, et les Cabinets de Topographie, de Géologie et de Botanique de la Louisiane.

Admission

Est accordée aux Cadets n'ayant pas moins de quinze ans, et sachant l'Arithmétique, la Grammaire Anglaise et la Géographie.

Dépenses

Pour tout excepté le linge, pour dix mois, $400, payable d'avance, la balance le 1er février, en par une traite à vue de 90 jours à ce ordre. Les paiements peuvent être faits à la Banque du Canal ou des Citoyens.

On reçoit les Cadets pendant la session, mais les dépenses ne sont comptées qu'à partir de la date de leur entrée.

Discipline.

Militaire avec exercice tous les jours. Une batterie de quatre canons leur permet d'apprendre plus facilement l'artillerie. Uniforme des Cadets, habillement gris, que l'on peut se procurer à l'institution moyennant $55 par habillement.

Pour plus d'informations, s'adresser à

D. F. BOYD, Surintendant, Bâton Rouge, La.

1er mai 1870

Office de l'Université, à la Nouvelle-Orléans, chez Swarbrick & Co. 50 rue du Camp.

Jusqu'à l'entière reconstruction du Collège, détruit récemment par le feu [illegible] l'institution est temporairement située à Baton Rouge, à l'Asile des Sourds et Muets. Localité très saine et spacieuse pour un grand nombre d'élèves. Le nombre devant la dernière session était de 170. 17 mai—1an

Musique. Pianos.

GRAND RABAIS.

M. ELIE,

16......... RUE ROYALE......... 16

A toujours en magasin un grand assortiment de pianos des meilleurs facteurs français, Pleyel et autres, d'instruments de musique, cordes, etc., ainsi qu'un grand choix de musique. Accord et réparation de pianos.

Prix très réduits. 15 mai—1an

ART. CARRIÈRE. EMILE CARRIÈRE.

A. CARRIÈRE & CO,

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

Importateurs de Vins, Eaux-de-Vie, etc.,

No. 91 rue Bienville.

RECOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huile d'olive, etc.

Change à vue et à terme, en montants à la convenance des acheteurs, sur Londres, Paris, Bordeaux, et payable dans les villes principales de France.

Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre, Bordeaux et Marseille. [illegible]

V. BIRI,

FABRICANT ET MARCHAND DE ARTICLES DE [illegible]

Wagons, Berceaux, Paniers de provision, Paniers à ouvrage, Chaises, Paniers à linge.

IMPORTATEUR DE

Paniers allemands et Français, de toutes sortes.

Aux Nos 22 et 229 de la rue de Chartres.

18 mai—1an

JUS DE VIANDE DE BŒUF, CONDENSE DE LOUIS MOREAU.

WAGLEY, MOREAU & CO,

à Columbia, Texas.

SONT prêts à fournir au public du JUS de viande de bœuf, condensé, en quantité en gros des tonneaux.

L'article est nouveau. C'est le JUS CONSERVÉ dans de forme la plus pure et celle dans laquelle on le vend à nombreuses manières, [illegible]

Il reste le même pendant des années, dans quelque climat que ce soit.

F. BOUDOUSQUIÉ, Agent Général,
W. C. LYON & CO.,
Aux Nos. 22 de la rue Nlle-Levée.

24 juin—6m

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.

A. ROCHEREAU & CO.,

COMMISSION MERCHANTS,

Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c.,

16 & 18............ST-LOUIS STREET............16 & 18

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

(Incorporée le 12 août 1868.)

CHAS. T. HOWARD..................Président.

Loterie de Numéros Simples.

MAGNIFIQUE COMBINAISON.

50,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT - - - - - - $50,000

CLASSE 36.

Tirage, le SAMEDI, 17 sept. 1870, à la Nlle-Orléans, HOWARD, SIMMONS & CO............Contractants.

—— PLAN ——

50,000 billets—Prix du billet: $10 seulement

[illegible]

Billets entiers: $10—coupons en proportion.

Lots payables en plein, sans déduction.

Les ordres doivent être adressés à

CHAS. T. HOWARD, Président,
Loge Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Envoyez un mandat sur la Poste ou enregistrez votre lettre.

MÉDECINS.

Le Dr. Jules HOMBERGER,

Ancien chef de Clinique du Dr. Sichel, à Paris.

OCULISTE,

140 ....RUE DU CANAL......... 140

Consultations de 11 à 2 heures.

1er oct—1an Mpe

E. A. LANDRY,

De la Faculté de Paris,

88......Dumaine, encoignure Royale......88

TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE.

LE Dr. LANDRY a fait établir chez lui un appareil complet pour l'application de la MÉDICATION HYDROTHÉRAPIQUE, douches froides, sudation suivie de douches froides. Ce traitement particulièrement efficace dans une foule d'affections de longue date qui ont résisté à tout traitement antérieur, est spécialement applicable aux cas de rhumatismes, goutte, gravelles, névralgies, fièvres intermittentes, paralysies, dyspepsie, maladies du foie, diarrhées et dyssenteries chroniques et à toutes les maladies particulières au sexe féminin. Dans certains cas de [illegible], ce traitement peut être suivi à domicile. Consultations de 1 à 3 heures. 30 juin—1an

Banque Hibernia de la Nouvelle-Orléans,

Au No 47 de la rue du Camp,

Nlle-Orléans, 29 août 1870.

LES actionnaires et les amis de cette Banque sont informés que l'ouverture en aura lieu le 1er Septembre 1870, jour où l'on recevra des dépôts, et les escomptes, l'achat et la vente du change étranger, du change américain, etc.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

Officiers—

PATRICK IRWIN, Président. HUGH McCLOSKEY, Vice-Président.

JAS. J. TARLETON, Caissier.

Directeurs:

Patrick Irwin, Hugh McCloskey, Edward Conery, Adam Thomson, John Henderson, Thos. Fitzwilliam, Thos. Gilmore, Edward Burke, Thos McKeown, William Hart, Nicholas Burke, Edward Sweeney.

28 aout—2

LA BANQUE DU PEUPLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 25 août 1870.

LES actionnaires de cette Banque sont notifiés que le quatrième et dernier versement de $20 sur le capital, sera payable au domicile de la Banque le 26 septembre prochain.

CHARLES KERR, Caissier.

25 aout—16t

Vêtements confectionnés.

SAISON D'ÉTÉ.

LEON GODCHAUX,

91 et 93.....RUE DU CANAL.....91 et 93

Nos 213, 215 et 217 de la rue de la Vieille-Levée.

LES chaleurs tropicales qui nous accablent nous laissent au moins la perspective de nous procurer, tout en restant élégants, des vêtements aussi légers que possible.

La maison GODCHAUX, dont la réputation est universelle et contre laquelle toute concurrence est impossible, à cause des prix avantageux dont elle dispose, a fondé depuis un mois un [illegible]

Genres pour la saison d'été.

Elle offre à ses nombreux clients et au public en général des

Articles en laine tellement légers, qu'ils sont de beaucoup préférables, sous tous les rapports, aux articles en toile.

Tout ce qui constitue la toilette pour hommes, jeunes gens et enfants, comme

CHEMISES,
LINGE de Saison,
CHAUSSETTES,
CRAVATES,
CHAPEAUX, &c.

Se trouve également dans les vastes magasins de cet établissement.

Les prix y sont réglés sur une base qui permet à toutes les bourses de les aborder. 2juin—6m

DENTISTES.

LE DR. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 3me maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

1 oct—☞ PP

$20 Seulement $20.

LE Dr. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches, aux bienfaits des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20.

Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures au cabinet du Dr. L. Duperrier, 98 rue Bienville ancienne rue Royale.

Extraction des dents sans douleur. 15août—1an

Préservez vos dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN DENTISTE

129..........RUE DU CANAL.......... 129

entre St-Charles et Carondelet, est prêt à continuer à exécuter exactement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaques en or, en argent, ou en vulcanite.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Extraction des dents sans souffrance par le chloroforme. 8mai—6m

Dr. O. BLANCKE,

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle

GRAND SUCCÈS.

LE Dr. O. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur un nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et plus durables que les râteliers montés sur or et sur le caoutchouc. Ils sont de plus légers et coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides.

Le Dr. A. F. McLAIN, chirurgien dentiste, a transféré son cabinet au No 14 de la rue Baronne, au dessus du magasin de SAHOR. Il sera heureux d'y recevoir ses anciens clients et les personnes qui auront besoin de ses services.

Il donnera des consultations en français et en anglais. On le trouvera chez lui de 8 heures du matin à 4 heures du soir. 6nov—1an

Le Dr. J. S. Knapp,

CHIRURGIEN DENTISTE,

Au No 16 de la rue Baronne, près du Canal, dentiste résidant à la Nouvelle-Orléans depuis plus de vingt ans, se recommande à ses nombreux clients et au public comme un dentiste habile et consciencieux. 16nov—1an

FONDERIE DE LEEDS

(ÉTABLIE EN 1825.)

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Moulins à scie, des Moulins à canne, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à feu, [illegible], des Grilles, à exécuter toutes sortes de travaux d'architecture, des Machines à vapeur et toutes espèces de Machines pour le Sud.

LEEDS & CO

Entrepôt de Tapis.

E. O. PALMER & Co.,

Aux Nos 93, 95 et 97 de la rue du Camp,

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.

NOUS venons recevoir, dans le courant de cette semaine d'un très grand assortiment de nos vastes magasins, [illegible] de Liverpool, par le "Castilian" et le "Sorrento." Toutes nos marchandises étrangères sont importées par nous directement. [illegible] EN GROS, soit EN DÉTAIL, [illegible]. NOUS DEMANDONS LA COMPARAISON.

TAPIS.—Axminster, Velours, Bruxelles, Trois Plis, Ingrain, Laine, Hollande, Vénitienne, Chanvre, etc. DEVANTS DE CHEMINÉES, de magnifiques [illegible]. TOILES CIRÉES, de toutes les grandeurs et qualités, [illegible] d'Angleterre et d'Ecosse. NATTES—Chine, Coco, Belgique, de toutes les dimensions, [illegible], stores, tapis de table, etc., etc., à des prix [illegible]

Marchands de la campagne, toutes les variétés. [illegible]

Dépôt des Moulins "Eagle" à égrener le coton et Dépôt de Machines,

—DE—

Wm L. CUSHING,

Au coin des rues St-Charles et Union, près l'Hôtel St-Charles.

DEPOT DE MACHINES DU SUD.

DE LANE & BODLEY,

Au No 61 de la rue St-Charles, coin Union.

L'AGENCE du Sud de ces célèbres moulins à scie et machines de LANE & BODLEY, de Cincinnati, et au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans, magasin de W. L. CUSHING qui en a un grand stock qu'il offre aux prix de fabrique. Ces prix sont bien au-dessous de ceux de tout autre établissement, et la maison est décidée à ne envoyer que le marché du Sud que des machines de premier ordre et garanties.

MACHINES, BOUILLOIRES, MOULINS A SCIE, MACHINES A LATTES ET A BARDEAUX, POULIES, MACHINES A ROUES, POMPES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS ET TOUTE ESPÈCE DE MACHINES FABRIQUÉES PAR LANE & BODLEY, DE CINCINNATI.

Pour les circulaires donnant des détails complets, s'adresser à W. L. CUSHING.

au No 61 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans.

Ce clicher représente le MOULIN A SUCRE le plus puissant qui ait jamais été fait et qui a enlevé des perches de hickory à la dernière Foire. Les petits planteurs sont invités à faire demander [illegible]. Nous avons des moulins qui font de 1 à 12 boucauts par jour.

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St-Charles.

Le soussigné est le seul agent de la Compagnie des MOULINS "EAGLE" à égrener le coton.

PRESSE A COTON, A MAINS, PORTATIVE.
PRESSE INGERSOLL A COTON.
PRESSE A COTON, PERFECTIONNÉE, DE NOYES.
PRESSE A COTON ALBERTSON.
PRESSEUR PATENTÉ DE NOYES.
PRESSE A COTON PATENTÉE, DE HART.
VIS A COTON, NEWELL, AMÉLIORÉE, DE STEDMAN.
MOULINS A MAIS, QUEEN OF THE SOUTH, DE STRAUB.
MACHINES A FAUCHER, DE WALTER A WOOD.
Moulins à canne Prize, Samson, Vulcans, Hercule, Favorite, Leviathan, Mammouth et Plantation, de G. L. Squire & Bro.
EVAPORATEURS AMÉRICAINS.
MOULINS EAGLE A SUCRE.
MOULINS A SUCRE, SOUTHERN, de Louisville.
EVAPORATEURS DE SCANTLIN.
LES BOUILLOIRES, MACHINES ET BOUILLOIRES PORTATIVES, des fonderies d'Ames.
MACHINES A DESCENDRE, perfectionnées, de Stedman & Co.
MACHINES à battre et à égrener de Stedman & Co.
LES CÉLÈBRES SCIES à dents insérées, de R. Hoe & Co.
MANOMETRES (Steam Gauge) d'Utica.
MOULINS A MAIS, Nonpareil, patentés, de Bogardus.
MACHINES A COUDRE, de Florence.
MACHINES A BATTRE, de Joe & Shoemaker, qui ont obtenu la médaille d'or.
MACHINES A BARDEAUX et à douves, de Fisher & Norris.

Toutes ces machines sont reçues en consignation et se vendent, pour le compte des fabricants.

Les prix sont les plus bas prix.

Ces établissements ne font que des machines de premier ordre qu'ils garantissent sous tous les rapports.

WILLIAM L. CUSHING,
Au No. 61 de la rue St Charles, coin Union, à six portes au sud de l'hôtel St. Charles.

MACHINES "EAGLE", perfectionnées, à égrener le coton.

La grande demande de l'année dernière a épuisé le stock, et plus de deux cents clients n'ont pu être servis.

La Compagnie, afin de prévenir les désappointements, a augmenté le nombre de ses ouvriers et la capacité de ses ateliers. [illegible] à la Nlle Orléans. Les planteurs devront envoyer leurs ordres à W. L. CUSHING, No. 61 de la rue St. Charles, Nlle-Orléans. Le prix est $3.50, pour la saison de 1870, à la scie.

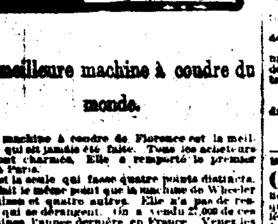

La meilleure machine à coudre du monde.

La machine à coudre de Florence est la meilleure qui ait jamais été faite. Tous les acheteurs en sont charmés. Elle a remporté le premier prix à Paris.

C'est la seule qui fasse quatre points distincts. Elle fait le même point que la machine de Wheeler et Wilson et quatre autres. Elle n'a pas de ressorts qui se dérangent. On a vendu 27,000 de ces machines, l'année dernière en France. Venez les voir au No 1 de la rue de Chartres. C'est la seule machine de premier ordre qui se vende dans le quartier français de la Nlle Orléans.

Dépôt, pour la vente en gros, au No 61 de la rue St Charles. W. L. CUSHING, agent.

On demande des agents dans tout le Sud.

VIS NEWELL A COTON, DE STEDMAN.

Ce sont les meilleures pour les grands planteurs. Elles durent toute la vie d'un homme et on en a toujours été satisfait. Les prix en ont été réduits de beaucoup. La Foire leur a décerné le premier prix. Ordonnez-les des agents.

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

PRESSE A COTON "EAGLE" D'INGERSOLL.

Inventées par le Gen. P. C. INGERSOLL, inventeur de la Presse à Coton. Notre Foire d'Etat lui a décerné le premier prix. Pour les circulaires, s'adresser à

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St Charles, Nlle-Orléans.

PRESSES A COTON D'INGERSOLL.

On en a réduit au prix, car il y en a plus de 4,000 employés dans le pays, et on en est parfaitement satisfait. A vendre par

W. L. CUSHING,
Au No 61 de la rue St Charles, coin Union.

MACHINES ET BOUILLOIRES DE LANE & BODLEY.

Machines à vapeur et Moulins à scies, de toutes les grandeurs, à l'agence du Sud de

LANE & BODLEY,
No 61 de la rue St. Charles.
W. L. CUSHING,
Seul agent de Lane & Bodley.

MACHINES DE LANE & BODLEY A TRAVAILLER LE BOIS.

Machines de toute espèce, à l'agence du Sud, de Lane & Bodley, No 61 de la rue St Charles.

W. L. CUSHING,
Seul agent de Lane & Bodley.

MACHINES DE LANE & BODLEY, AU PRIX DE CINCINNATI.

Les prix de toutes les machines de cette fabrique restent les mêmes à la Nlle-Orléans qu'à Cincinnati—on y ajoutant le coût du fret et de l'assurance.

W. L. CUSHING,
Seul agent de Lane & Bodley,
Au No 61 de la rue St-Charles.

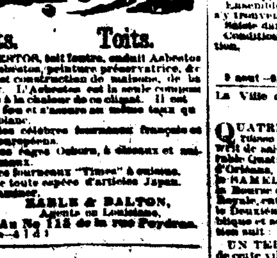

Toits. Toits.

TOITS ASBESTOS, tout faits, enduit Asbestos, ciment asbestos, peinture préservatrice, &c. Réparations et construction de maisons, de la toiture à vapeur. L'Asbestos est la seule couverture qui résiste à la chaleur du climat. Il coûte à peu près la moitié de l'ardoise et de la tôle [illegible].

Agents pour les célèbres fourneaux français et européens.

" pour les régis Osborn, à chevaux et animaux.

" pour les fourneaux "Times" à cuisine.

Fabricants de toute espèce d'articles Japan.

MABLE & BALTON,
Agents en Louisiane,
Au No 112 de la rue Poydras.

JARDIN MAGNOLIA,

AU PONT DU BAYOU.

En face du dépôt des chars de la rue de [illegible]

LES beaux d'un jardin où les familles rapportent des plaisirs purs [illegible]

GEO. MERS, Propriétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

Grande vente, à crédit,

—DE—

Marchandises sèches—Marchandises choisies—Coton blanc et Coton écru, Casimirs, Satinets, Flanelles, —Et— Etoffes à robes.

PAR VINCENT & CO.—O. VINCENT, Encanteur—Aux Nos 42 et 44 de la rue de la Douane MARDI prochain, 6 septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Un grand assortiment (arrivé récemment) de Coton blanc et coton écru, à draps et à chemises, satinets, [illegible], casimirs, draps, doublures, etc.

Flanelles—assortiment complet. Indiennes, Linseys, Stripes et Gingas. Egalement—

Etoffes à robes—assortiments complets, Bonneterie, Gants, Articles de fantaisie.

Conditions—Crédit à la vente. 4 sept

PAR D. E. MORPHY.

Foin. Foin. Foin.

PAR D. E. MORPHY—A. E. Morphy, encanteur—Il sera vendu, LUNDI, 5 septembre 1870, à 10 heures du matin, sur la Levée, au pied de la rue Julia, pour le compte de qui il appartiendra—

150 balles foin.

Conditions—Comptant. 4 sept

PAR CHARLES E. FORTIER.

Propriétés de prix, situées dans le Deuxième District.—Vente sans limite ou réserve.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur—Bureau No. 51, Passage de la Bourse—LUNDI, 5 septembre 1870, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier—

DEUX TERRAINS—avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dessus, les droits, voies, etc., situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet et les rues Johnson, St-Louis et Prieur. Les dits terrains sont désignés par les Nos 4 et 5 de l'îlet No 34. Le terrain No 4 a 17 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue St Louis, 90 pieds sur la ligne qui le sépare du No 5, et 85 pieds 8 pouces 5 lignes sur l'autre ligne et 16 pieds 9 pouces 2 lignes de large dans le fond. Le terrain No 5 forme l'angle des rues St Louis et Johnson. Il a 31 pieds de face à la rue St Louis, 31 pieds dans le fond et 90 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Johnson, sur la ligne qui le sépare du terrain No 4.

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No. 34, compris entre les rues Prieur, Roman, St Louis et la Promenade Carondelet. Le dit terrain est désigné par le No 20; il a 25 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur et façade, sur la rue Prieur, de 97 pieds 11 pouces 1 ligne égales et parallèles. Le dit terrain forme l'angle des rues Prieur et St Louis.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur et portant huit pour cent d'intérêt, de la date à parfait paiement. Les bâtisses devront être assurées et les polices devront être transférées aux vendeurs.

Les actes de vente, y compris les timbres devront être passés par-devant Octave Morel, notaire public, aux frais des acquéreurs.

4sept—2t

PAR O. VALETON.

O. VALETON,

ENCANTEUR,

No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasins.

OFFRE en vente, le MARDI, JEUDI et SAMEDI, un grand assortiment de marchandises telles que: jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, morue, vins de toutes qualités, fromage, amidon, clous, riz, etc. 4sept—1an

VENTES JUDICIAIRES.

LAFITTE, DUFILHO & CO. vs. LOUIS DUFILHO.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,675—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, cinq de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

CINQ TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues du Canal, de la Douane, Galvez et Miro, désignés par les Nos [illegible] [illegible] pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de E. F. Norton syndic de faillite de James Martin, par ordre de la Cour de District des Etats-Unis dans et pour le district de la Louisiane, suivant acte passé par-devant Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, en date du [illegible].

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

7 aout—4.11.21.28—sep 4

D. B. MACARTY et LA DAME MADELEINE CÉLINA DUPRE, ÉPOUSE DE FRANÇOIS MOUNEY, ET SON ÉPOUX.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,388.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, douze de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Trois terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Bagatelle et Dorgenois, désignés par les numéros [illegible] [illegible] en date du 17 avril 1862, déposé en l'étude de Jos. Cuvillier, notaire public en cette ville.

Les dits terrains sont contigus et mesurent chacun, mesure américaine, trente pieds de face à la rue [illegible], sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de Pierre Devergès, suivant acte au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 28 novembre 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

10 aout—10.19.27—4.11 sept

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, vs THOMAS B. BODLEY.

QUATRIEME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,261.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, douze de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

QUATRE TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro 182 et [illegible], [illegible] en date du 25 mars 186[illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

10 aout—10.19.27—4.11 sept

BRANNIN SUMMERS & Co. vs D. MEINSOHN.

CINQUIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans, No 1,[illegible].—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, treize de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Tous les droits, titres et intérêt du défendeur, D. Meinsohn, au terme restant du bail passé entre lui et L. F. Generes, agent de la Dame Veuve Jourdain, de la maison située au No 131 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, commençant le 1er juillet 1869 et finissant le 31 août 1872, à raison de $125 pour chacun des mois de juillet, août, septembre et octobre de chaque année, et de $175 pour chacun des mois de novembre, décembre, janvier, février, mars, avril, mai et juin de chaque année.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—L'acquéreur paiera le loyer à son échéance, et la balance du prix d'adjudication, s'il y avait, comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

1er sept—1.4.7.10.13

R. C. MILLAUDON ET al. vs LA DAME MARGUERITE CAREY, épouse de JAMES H. CAREY, et son époux.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,271—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, premier octobre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Cinq terrains situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans (autrefois paroisse de Jefferson), dans l'îlet no soixante-dix-huit, [illegible]

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite d'Edmond Boehm, suivant acte au rapport de Wm. J. Castell, notaire public en cette ville, en date du [illegible] juin 1869.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

31 aout—31—9.17.24 sept—1er oct

LES HERITIERS DE ZENON LEDOUX vs HONORE KILS ET AUTRE (ZACHARIE MAGNE).

COUR DU SEPTIEME DISTRICT Judiciaire, Paroisse de Pointe-Coupée—No 211.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Septième District Judiciaire, Paroisse de Pointe Coupée, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 24e de Septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Tous les droits, titres et intérêt des défendeurs François Honoré Kils et Zacharie Magne, dans la propriété dont description suit:

Un terrain, situé au Faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, [illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 aout—9.16.27—sept 2.10

La Ville de la Nouvelle Orléans vs SAMUEL BARNES.

QUATRIEME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No. 24,288—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, connu sous le nom de Propriété de Batture, dans l'îlet Place A, [illegible]

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la municipalité suivant acte au rapport de Castell, en date du 3 juillet 18[illegible].

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

16 août—13—septembre 1 et 17

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Marchandises sèches et Lingerie.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.—Alex Levy, encanteur—Bureau, No. 30 de la rue de Chartres—LUNDI, 5 septembre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Toiles d'Irlande, jaconats suisses blancs, tapis, checks, mouchoirs, brillantines, bobinets, mousselines brochées, diapré, damas, coton blanc, coton écru, coton à draps, indiennes françaises et américaines, cotonnades, denims, coutils à matelas, stripes, alpacas, mérinos, mousseline laine, plaids, [illegible], casimirs, satinets, draps, jeans, tweeds, molletons, flanelles, rouge, blanche, bleue, unies et croisées, manteaux, châles, couvertures, bobinets, balmoral, bonneterie, serviettes, mouchoirs, de poche, gants, chaussettes, chemises blanches et chemises en couleur, toile de coton, corsets, chemises de femmes, gants, et chemises de peau, caleçons, &c.

Conditions à la vente. 4sept

PAR E. ROGER & CO.

Vente sans réserve.

300 colis et lots de Marchandises Sèches étrangères et américaines,

PAR E. ROGER & CO.—H. SAMORY, Encanteur—MARDI, 6 septembre, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 41 à 47, rue de la Vieille-Levée—

300 colis et lots de marchandises sèches étrangères et américaines, telles que:

Cotons blancs et écrus, denims, coutils à matelas, indiennes, casimirs, satinettes, flanelles, tissus, gilets et unies, blancs, bleues, rouges et grises, chemises et caleçons, toiles à draps [illegible], cotonnades, jeans, alpacas, mérinos, couvertures, balmoral, jupons et bonneterie, tissus d'Irlande, châles en pons balmoral, kerseys, damassés fil, nappes, serviettes, bobinets, indiennes à rideaux, mousselines, de laine, mouchoirs Madras, mouchoirs batiste, dentelles, brin coton, gants, parasols, etc.

Conditions à la vente. 4sept

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Vêtements pour hommes et enfants. Articles de toilette, Chapeaux, etc.

PAR GABRIEL LEAUMONT, Encanteur—salle d'encan, No. 20 rue de Chartres—LUNDI, 5 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

300 habillements complets (Suiss) pour [illegible].

—AUSSI—

400 lots vêtements extra fins pour hommes.

—AUSSI—

100 caisses chapeaux pour hommes et enfants.

—AUSSI—

Un grand assortiment d'articles de toilette, marchandises sèches.

Conditions—comptant.

PAR LOUIS STERN & BROS

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR LOUIS STERN & Bro.—M. Stern, encanteur—LUNDI 5 septembre, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No. 19 de la rue de Chartres, il sera vendu—

600 caisses bottes, souliers et brodequins.

Formant un assortiment de chaussures d'hommes, de jeunes garçons, de dames, de demoiselles et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente.

PAR EUGENE TOURNÉ.

Faïence. Faïence.

Stock bien assorti d'un magasin de campagne.

PAR EUGENE TOURNÉ, successeur de F. Turpin.—MERCREDI, 7 septembre [illegible] 11 heures A. M., il sera vendu, sans réserve, au Warerooms No 8, rue Vieille-Levée—

Le stock bien assorti d'un magasin de faïence de la campagne.

En lots à la convenance des marchands.

Conditions—Comptant.

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.

Beaux Meubles.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, coin Bienville & Passage de la Bourse—MARDI, 6 septembre 1870, il sera vendu à 11 heures du matin, rue Roman, entre Esplanade et Kerlerec—

Tous les meubles de la susdite résidence, se composant de jolis meubles de salon, acajou, etc.

Un magnifique meuble de chambre à coucher en bois de rose, des pièces de Mallard, commodes, lits de bois de rose [illegible], table de nuit. Aussi glaces, armoires, chaises, tables, meubles, des tapis, verreries, faïence, etc.

Conditions—Comptant.

PAR B. J. MONTGOMERY.

Beaux meubles de chambres à coucher, salon et salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer; glaces françaises, tapis, piano, etc., à l'encan.

PAR R. M. & B. J. MONTGOMERY, Encanteurs.—Il sera vendu, LUNDI, 5 septembre 1870, à 11 heures du matin, au No 127 de la rue [illegible], entre les rues Bourbon et Dauphine—

Tout le contenu de la dite résidence, comprenant des meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou et noyer; meubles de salle à manger, meubles de salon, glaces françaises, tapis, verrerie et tapis de Bruxelles, etc.

—Egalement—

Un beau piano.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Vente péremptoire d'une Vacherie

de premier ordre.—Vente à l'encan pour cause de départ.

PAR R. M. & B. J. MONTGOMERY, Encanteurs.—Il sera vendu, MERCREDI, 7 septembre 1870, à 10 heures et demie du matin, à la vacherie de M. Peter Munster, rue Baronne, entre les rues St-Joseph et Delord—

12 vaches No 1, acclimatées [illegible] laitières.

2 taureaux Durham à cornes courtes.
1 bon cheval de trait.
1 mulet.
3 charrettes à lait et harnais.
1 [illegible]

—Egalement—

Moulins à grain, bidons à lait, charrettes et tout ce qui se rattache à une vacherie de premier ordre.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles. Meubles. Meubles.

PAR R. J. MONTGOMERY—R. M. Montgomery, encanteur—Il sera vendu, MARDI, 6 sept. à 11 heures, à leur salle d'encan au No. 51 de la rue du Camp—

Un assortiment général de Meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou, noyer, sofas, chaises de rang, chaises de salle, tables, gravures, tableaux, poëles, batterie de cuisine, gravures, etc.

—Egalement—

Une grande facture de lits cottage, chaises à bas de jonc et [illegible].

PAR J. DEJAN Jr.

Chevaux et Mulets.

PAR J. DEJAN, Jr., encanteur. Il sera vendu MARDI, 6 à 10 heures et demie du matin, aux écuries de P. Liber, dans la rue Gravier, 5[illegible] [illegible] chevaux de traits et de [illegible]

CHEVAUX ET MULETS.

Grande vente de beaux chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies et harnais à l'encan.

PAR J. DEJAN Jr., Encanteur.—Il sera vendu, MARDI, 6 septembre, 1870, à 10 heures et demie du matin, aux écuries de P. Liber, rue Gravier—

De beaux chevaux de selle et de harnais, aussi de paires; beaux mulets d'habitations et de travail.

—Egalement—

Beaux buggies couverts et découverts, harnais, selles, &c., &c.

Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Meubles, Pianos et Meubles de Bureaux.

Vente régulière; Lundi, Mercredi, Vendredi.

PAR J. DEJAN, Jr., Encanteur—Bureau, [illegible], rue Gravier—Il sera vendu LUNDI, 5 septembre, à 11 heures du matin, [illegible] une variété de meubles, pianos, meubles de bureaux, etc. [illegible]

Mme. WASHINGTON.

Grand Magasin de Modes,

Au No. 180 de la rue du Canal, Nlle-Orléans

Entre Remparts et Bourgogne.

AU PREMIER.

FAÇONS de ROBES dans le dernier genre et le plus court délai.

Toute espèce de PATRONS en papier, à vendre. ROBES, BASQUES, SACS, &c., taillés [illegible] et garantis. 1mai 1m

Machine à Coudre de GROVER & BAKER.

1870.

Quatrième foire de la Louisiane et Premier de Texas, tenue à Houston, Premier prix, comme la meilleure Machine pour familles.

Bureaux: 182, rue du Canal. 21 mai 1m

J. BONTEMPS,

TEINTURIER ET DÉGRAISSEUR,

188.........RUE POYDRAS......... 188

—Entre les rues—

Carondelet et Baronne.

(Entrée aussi par la rue Bourbon.)

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. DAVID C. McCANN, GEORGE PATTERSON & al.

QUATRIEME Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No. 24,[illegible].—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, dix-sept de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, Lowra, de la Nouvelle Levée et Perle [illegible]

Le dit terrain mesure quarante pieds de face à la rue [illegible], sur cent deux pieds de profondeur.

Ensemble avec toutes les améliorations, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par David C. McCann et George Patterson, de la succession de J. Berry, suivant acte au rapport de Theo. Guyol, notaire public en cette ville, en date du [illegible] mars 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—L'acquéreur fournira un [illegible] [illegible]

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

17 août—17 24 31—sept 10 17

LA VEUVE FÉLICIE PISKROS vs C. J. N. POTTS et al.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1,[illegible].—En vertu d'un writ [illegible] par l'Honorable Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-neuf de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o—La portion supérieure, savoir: La moitié de l'îlet borné par les rues [illegible] [illegible]

2o—La portion, supérieure, savoir: [illegible]

3o—Le Petit îlet borné par les rues St-Jean, à Jeanne, Toulouse et St. Pierre.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.